

Le Burundi préoccupé par la pollution du lac Tanganyika

@rib News, 09/12/2016 â€“ Source Xinhua L'application du principe "polluer-payer" doit être dorénavant de rigueur au Burundi pour décourager quiconque s'adonne à la pollution du lac Tanganyika et participe à la destruction de cet "écosystème régional si riche en biodiversité", a recommandé vendredi à Bujumbura le Conseil national burundais de Sécurité (CNS). C'est ce qu'a déclaré le secrétaire permanent du CNS, le lieutenant-général Silas Ntigurirwa, sur les ondes de la radio-télévision nationale du Burundi (RTNB), en lisant un communiqué d'une réunion de cette institution tenue sous la présidence du chef d'Etat burundais, Pierre Nkurunziza.

Le lac Tanganyika, deuxième lac le plus profond du monde après le lac Baïkal, compte quatre riverains africains (Burundi, RD-Congo, Tanzanie et Zambie) regroupés dans une organisation d'intégration régionale africaine dénommée "Autorité du Lac Tanganyika" (ALT). "La pollution du lac Tanganyika reste préoccupante suite aux déchets non dégradables comme les sachets plastiques provenant de certaines usines burundaises logées dans le quartier industriel de la municipalité urbaine de Bujumbura", précise le communiqué du CNS. Cette situation devrait interpeller tout à chacun pour protéger la biodiversité de ce Lac, insiste le CNS. Ainsi, il a recommandé au ministre burundais en charge de l'Environnement, Emmanuel Niyonkuru, et à sa collègue chargée du Commerce, Pâle Niyonkuru, "d'appliquer, sans aucune faille, les mesures portant sur le principe du pollueur-payeur". Pour le CNS, le Burundi doit évoluer "impérativement" vers l'adoption de l'usage des sachets, qui reste "le grand pollueur" de l'environnement au Burundi.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});